

Master of Advanced Studies (MAS) en expertise dans l'immobilier

Le programme MAS couvre les deux types de mandats d'expertise les plus répandus dans la pratique de l'expertise privée ou judiciaire :

- 1) l'analyse des pathologies des constructions, de leurs causes et de leurs remèdes ;
- 2) l'évaluation des biens immobiliers.

Le MAS est composé de trois modules indépendants, relatifs aux domaines technique, économique et juridique de l'expertise. Il offre la seule formation universitaire en la matière en Suisse.

Les trois modules constituent eux-mêmes des filières de formation spécifiques débouchant chacun sur un certificat de spécialisation postgrade (CAS) ou de formation continue. Une inscription limitée à chacun des modules est donc aussi possible. La réussite des trois modules permet de s'inscrire au travail de diplôme. La personne qui a présenté ce dernier avec succès se voit délivrer un diplôme MAS EPFL en expertise immobilière.

PUBLIC CIBLE

Architectes, ingénieurs, économistes, gestionnaires ; juristes ayant une pratique professionnelle dans le domaine de l'analyse ou de la gestion de l'immobilier. Sont admissibles les détentrices et détenteurs d'un titre universitaire d'une haute école ou jugé équivalent. Une expérience professionnelle est demandée. Exigences réduites pour suivre le module juridique au titre de simple formation continue.

CAS en droit de l'expertise

à Fribourg et Lausanne

cours d'octobre 2026 à juin 2027

examens et mémoires printemps 2027

- Contexte juridique général et contrats ; procédures ; responsabilités ; autres éléments du droit de la construction et de l'immobilier.
- Sources du droit de l'expertise, organisation judiciaire, déroulement du procès civil, procédure d'expertise privée, responsabilité de l'expert, arbitrage, médiation, expertises particulières.

150 heures de cours + 150 heures consacrées au mémoire, 15 crédits ECTS

Possibilité de s'inscrire de façon limitée à certains thèmes choisis au sein du module.

DIRECTION DU CAS EN DROIT DE L'EXPERTISE

Jean-Baptiste Zufferey, Dr. en droit, LL.M., avocat, professeur UNIFR, président de l'Institut de droit de la construction (IDC).

INSCRIPTION ET FINANCE

Le délai d'inscription pour le CAS en droit de l'expertise est fixé au 30 juillet 2026. Le nombre de participants/es est limité. L'admission se fait sur dossier. Finance d'inscription : CHF 6'500.- pour chaque CAS ; CHF 2'500.- pour le travail de fin d'études MAS.

INFORMATION ET CONTACT

Patricia Byron

Bâtiment polyvalent 2_136

Station 16

CH-1015 Lausanne

Tél. 021/693 93 93 ; Fax 021/693 38 40

E-mail : expertise.immo@epfl.ch

Site web : www.epfl.ch